



Genève, le 03.04.2026

Réf. : 204.03.16/4.2.3 /MAEIRCD/2026

**A Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la
Coopération au Développement
à
BUJUMBURA**

Objet : Appel à candidatures au Séminaire
de droit international des Nations
Unies 2026

Excellence Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous transmettre, la Note Verbale de l'Office des Nations Unies à Genève informant les Etats Membres et autres parties prenantes concernées, de la 60^{ème} session du Séminaire de droit international qui se tiendra en deux parties, du 27 avril au 05 juin et du 29 juin au 30 juillet 2026 à Genève.

L'objectif du Séminaire est de permettre aux étudiants de 3^{ème} cycle/postgrade ou de jeunes professeurs spécialisés en droit international, ainsi qu'à d'autres juristes en début de carrière chargés de traiter des questions de droit international, d'acquérir une connaissance plus approfondie des travaux de la Commission du droit international, des problèmes de codification et du développement progressif du droit international. C'est également une occasion d'échanger de vues entre juristes appartenant à des cultures et des systèmes juridiques différents.

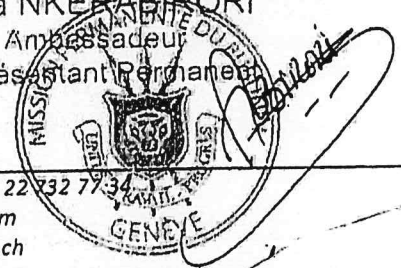
Les candidats intéressés, âgés de 24 à 38 ans à la date du séminaire, doivent postuler en ligne via le site internet : www.ilsgeneva.ch, **jusqu'au plus tard le 17 avril 2026**. Aucune candidature reçue après cette date ne sera prise en considération.

La participation au Séminaire est **gratuite et l'organisateur ne couvre pas les frais liés au voyage, l'hébergement et le séjour en Suisse**. Néanmoins, quelques bourses peuvent être attribuées pour les participants en provenance des Pays en développement.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Veuillez agréer, **Excellence Monsieur le Ministre**, les assurances de notre haute considération.

Elisa NKERABIRORI
Ambassadeur
Représentant Permanent





NOTE D'INFORMATION

En parallèle de la soixante-dix-septième session de la Commission du droit international qui se tiendra en deux parties, du 27 avril au 5 juin et du 29 juin au 30 juillet 2026, l'Office des Nations Unies à Genève organisera la soixantième session du Séminaire de droit international du 29 juin au 17 juillet 2026.

Les candidats sont invités à déposer leur candidature en ligne via le site internet du Séminaire (www.ilsgeneva.ch) entre le **6 mars et le 17 avril 2026**. Passée cette date, aucune candidature ne sera prise en considération. Le Comité de sélection procédera à la sélection des participants fin avril 2026 et les candidats retenus seront tenus informés à l'issue de la sélection.

Objectif et éligibilité

Le Séminaire est destiné aux étudiants de troisième cycle/postgrade en droit international, à de jeunes universitaires, représentants de gouvernements ou autres jeunes juristes qui ont une connaissance approfondie du droit international. Il a vocation à offrir aux participants une meilleure compréhension du travail de la Commission du droit international ainsi que de la codification et du développement progressif du droit international. Le Séminaire permet par ailleurs aux jeunes juristes de divers systèmes juridiques et différentes cultures d'échanger leurs vues sur des sujets à l'agenda de la Commission.

Le Séminaire ne saurait toutefois être perçu comme une introduction au droit international. Les candidats devront démontrer une compréhension solide du droit international public, de part leurs études postgrade ou leur expérience professionnelle y afférente.

Les candidats à la session 2026 du Séminaire devront être âgés de 24 à 38 ans à la date du Séminaire. Ce critère lié à l'âge sera strictement pris en considération par le Comité de sélection et toute information erronée délibérément transmise dans une candidature sera sanctionnée par un rejet immédiat de ladite candidature.

Sélection

Le Comité de sélection se compose de deux à trois membres du personnel des Nations Unies et représentants d'une université de Genève et est présidé par un professeur de droit international exerçant à Genève. Chaque dossier de candidature sera dûment pris en considération par le Comité de sélection, lequel officialisera sa sélection sans devoir fournir d'explications ni exprimer ses motivations aux candidats. La décision du Comité de sélection sera ferme et définitive et ne saurait être contestée. Il est précisé que seuls les candidats retenus seront contactés par les organisateurs du Séminaire.

Participation

Les participants assisteront aux séances plénières de la Commission du droit international ainsi qu'à des conférences données par des fonctionnaires des Nations Unies ou des professeurs d'institutions académiques genevoises. En fonction de leurs disponibilités compte tenu du contexte susmentionné, des membres de la Commission pourront également tenir certaines conférences. Il sera attendu des participants qu'ils prennent activement part aux discussions à l'issue de ces conférences et qu'ils s'engagent sur des sujets à l'ordre du jour de la Commission.

Les langues de travail du Séminaire sont l'anglais, le français et l'espagnol. L'interprétation simultanée ne pouvant être assurée que pour un nombre limité de sessions, cette année encore, les candidats devront par conséquent avoir une bonne maîtrise d'au moins deux des langues de travail du Séminaire. Les participants pourront par ailleurs bénéficier d'un accès à la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève, bien que limité en raison de travaux de rénovation, ainsi qu'à d'autres sources d'information en ligne.

Bien que la participation au Séminaire soit gratuite, l'Organisation ne saurait prendre à sa charge les frais relatifs au voyage et au séjour des participants. Toutefois, sous réserve des contributions reçues des États Membres pour la session 2026, un nombre limité de bourses pourra être attribué aux participants provenant de pays en développement afin de les aider à couvrir ces frais de voyage et/ou séjour.

Obligation de présence

Une participation totale sera exigée. Les participants devront assister à chacune des sessions, y inclus les conférences, séances plénières, ainsi que les événements organisés dans le cadre du Séminaire. Ils devront par ailleurs arriver à l'heure à chacune des sessions, les retards pouvant engendrer l'interruption des discussions et des conférences en cours. Toute absence sans justification valide ou tous retards répétés pourront résulter en l'expulsion du Séminaire pour le participant et le retrait de tout support financier qu'il aura pu recevoir de l'Organisation, y inclus la bourse qui aurait pu lui être accordée par les Nations Unies et dont le montant total devra être restitué.

Code de conduite pour la prévention du harcèlement lors des événements du système des Nations Unies

Le Palais des Nations accueille chaque année de nombreuses réunions, ce qui en fait l'un des plus grands centres diplomatiques de conférences multilatérales au monde. Les Nations Unies s'engagent à ce que ces réunions soient organisées dans un environnement inclusif, respectueux et sûr.

Les participants au Séminaire sont invités à consulter le Code de conduite développé pour la prévention du harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, lors des événements du système des Nations Unies. Les participants s'engagent à adhérer à cette politique, à faire preuve de professionnalisme, de respect pour les différentes visions et cultures, et à participer de manière constructive aux discussions. Tout comportement perturbateur, tout non-respect des règles ou toute violation des modalités d'organisation du Séminaire par un candidat résulteront en son expulsion du Séminaire et le retrait de tout support financier qu'il aura pu recevoir de l'Organisation, y inclus la bourse qui aurait pu lui être accordée par les Nations Unies et dont le montant total devra être restitué.

**OFFICE DES NATIONS UNIES
A GENEVE**



**UNITED NATIONS OFFICE
AT GENEVA**

SERVICE JURIDIQUE
Bureau de la Directrice générale

unog.legal@un.org

LEGAL OFFICE
Office of the Director-General

Palais des Nations
CH-1211 Geneva 10

L'Office des Nations Unies à Genève présente ses compliments aux missions permanentes des États Membres auprès de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de les informer que, conformément à la Résolution 79/121 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Séminaire de droit international organisera sa soixantième session au Palais des Nations à Genève, Suisse, du 29 juin au 17 juillet 2026, en relation avec la soixante-dix-septième session de la Commission du droit international (CDI) qui se tiendra également au Palais des Nations à Genève, du 27 avril au 5 juin et du 29 juin au 30 juillet 2026.

Dans son dernier rapport annuel à l'Assemblée générale des Nations Unies, la Commission du droit international a tenu une fois encore à souligner l'importance qu'elle attache aux sessions du Séminaire. Les objectifs et les modalités de participation au Séminaire sont énoncés dans la note d'information ci-joint. L'Office des Nations Unies à Genève prie les missions permanentes de bien vouloir en porter le contenu à la connaissance des autorités compétentes de leurs pays (ministères des affaires étrangères, de l'intérieur, de la justice, universités, etc.) afin qu'elles puissent, le cas échéant, identifier des candidats qualifiés. Les candidats sont invités à soumettre leur candidature en ligne via le site internet du Séminaire www.ilsgeneva.ch entre le **6 mars et le 17 avril 2026**. Aucune candidature reçue après cette date ne sera prise en considération.

Le Séminaire de droit international ne saurait être considéré comme une introduction au droit international public. Les candidats devront détenir une connaissance solide du droit international, sur la base de leurs études de troisième cycle ou de leur expérience professionnelle dans ce domaine. Dans un souci d'équité géographique, la nationalité de chaque candidat retenu ne sera représentée qu'une seule fois parmi l'ensemble des participants. Une préférence sera accordée aux candidats présentant un profil solide en droit international, sur la base de leurs études, de leurs publications et de leur expérience professionnelle. Les membres de missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève ne sont pas admissibles pour le Séminaire.

La participation au Séminaire est gratuite et les participants sont invités à couvrir leurs propres frais de voyage et de séjour pour la durée du Séminaire. Toutefois, le soutien des États Membres qui contribuent généreusement au Fonds du Séminaire permet que l'ONUG puisse octroyer chaque année un nombre limité de bourses à l'attention de certains participants, principalement ceux provenant des pays en développement, pour qui la participation au Séminaire ne serait sans cela pas accessible. A cet égard, l'Office des Nations Unies à Genève souhaite attirer l'attention des missions permanentes sur l'invitation que leur a adressée la Commission du droit international, dans son dernier rapport à l'Assemblée générale, visant à apporter leur contribution, fût-elle symbolique, au Fonds du Séminaire.

L'Office des Nations Unies à Genève saisit cette occasion pour exprimer sa reconnaissance aux missions permanentes pour les contributions reçues jusqu'ici en soutien au Séminaire. Pour plus d'informations, le Service juridique de l'Office des Nations Unies à Genève se tient à la disposition des missions permanentes (ils@un.org).

L'Office des Nations Unies à Genève saisit cette opportunité pour remercier par avance les missions permanentes des États Membres auprès de l'Organisation des Nations Unies pour leur soutien et leur coopération.

Genève, le 4 mars 2026

***Informations bancaires pour les contributions volontaires de la part des États Membres des Nations Unies**

Merci de bien vouloir indiquer que la contribution est versée en faveur du fonds pour le Séminaire de droit international des Nations Unies

Pour les contributions en Dollars des Etats-Unis :

JP Morgan Chase Bank
277, Park Avenue, 23rd floor
New York, N.Y. 10172, USA

UNOG General Fund
Acct No. 485001802
Swift CHAS US 33
Specific for ABA 021000021

Pour les contributions en GBP :

JP Morgan Chase Bank
125, London Wall, London
EC2Y 5AJ, United Kingdom

UN Office in Geneva
Acct No. 23961903
IBAN GB68 CHAS 6092 4223 9619 03
Swift CHAS GB 2L
Sorting code 60-92-42

Pour les contributions en Euros :

UBS AG
Rue du Rhône 8
CH - 1211 Genève 2

UN Geneva General Fund
Acct No. 240-FP100381.0
IBAN CH85 0024 0240 FP10 0381 0
Swift UBSW CH ZH 80A
Bank number 240

Pour les contributions en Francs suisses:

UBS AG
Rue du Rhône 8
CH - 1211 Genève 2

UN Geneva General Fund
Acct No. 240-C0590160.0
IBAN CH92 0024 0240 C059 0160 0
Swift UBSW CH ZH 80A
Bank number 240